



Barème des Honoraires de Transaction 2024:

Montant de la transaction	En cas de mandat simple	En cas de mandat exclusif
Jusqu'à 150 000 €	8 % TTC	7 % TTC
De 150 001 à 500 000 €	6 % TTC	5 % TTC
De 500 001 € à 2 000 000 €	4,5 % TTC	4 % TTC
Au-delà de 2 000 000 €	4 % TTC	4 % TTC
Locaux commerciaux	10 % HT	10 % HT

Applicable aux maisons, terrains, appartements, immeubles, parkings, locaux commerciaux et professionnels, hors VEFA

Pour les immeubles et terrains, les honoraires de vente à charge de l'acquéreur sont calculés TTC (tva 20 %)